

***De la part du service Info Energie,***

## ***SERVICE PUBLIC DE CONSEILS GRATUITS POUR L'HABITAT***



**L'ASDER, Espace Info Energie de Savoie, membre du réseau FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique) est à votre service pour**

- **améliorer le confort de votre logement,**
- **vous aider à baisser votre facture énergétique,**
- **trouver en cas de rénovation ou d'installation dans un nouveau logement, des solutions personnalisées en termes d'isolation, ventilation et chauffage.**
- **vous guider parmi les aides financières auxquelles vous avez droit, dans le choix de professionnels et analyser vos devis,**
- **étudier avec vous la pertinence de faire appel au dispositif des travaux à 1 € dans le climat de démarchage abusif actuel.**

Conseils téléphoniques au **04 79 85 88 50** du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h sauf le jeudi matin.

Sur rendez-vous dans les permanences décentralisées près de chez vous. Se renseigner par téléphone pour la prise de rendez-vous : **04 79 85 88 50** / liste des permanences sur le site [www.asder.asso.fr](http://www.asder.asso.fr)

## Travaux à 1 euro : arnaque ou opportunité ?



Via des démarchages téléphoniques, des entreprises peu scrupuleuses prétendent agir pour le compte d'organismes publics.

Or ces travaux mal réalisés peuvent entraîner des conséquences fâcheuses :

Ne signez rien avant de décortiquer cette offre commerciale très alléchante avec un.e conseiller.ere Info Energie de l'ASDER : 04 79 85 88 50.

### Comment décrypter les propositions d'isolation ou changement de chauffage à 1 euro ?

Si le contexte est bien de massifier les travaux d'isolation et d'aider les ménages pour cela, il faut néanmoins avoir quelques points de vigilance lors de ces offres :

1. Ce dispositif ne concerne pas tous les travaux d'isolation, il propose **des solutions très formatées qui ne correspondront pas forcément à votre situation** : pas de choix de l'isolant, pas d'analyse de la priorité de travaux dans votre cas particulier.
2. **Des travaux mal réalisés** par des entreprises peu scrupuleuses peuvent entraîner des contre-performances et même parfois des dégâts plus conséquents.
3. Ce dispositif basé sur les Certificats d'Economie d'Energie peut aussi **vous bloquer par la suite car toutes les aides à la rénovation ne sont pas forcément cumulables !**

**Si vous souhaitez néanmoins bénéficier de ce dispositif pour isoler certaines parois** (ne pas l'envisager pour des travaux demandant plus de technicité comme un changement de chauffage ou isolation des murs par l'extérieur), soyez vigilant :

- 1) demander un **devis**
- 2) demander une **visite sur place avant de donner votre accord de travaux**
- 3) prenez **RdV téléphonique avec votre conseiller Info Energie de Savoie de l'ASDER**, membre du réseau FAIRE : 04 79 85 88 50 pour analyser avec lui
  - o si ces travaux correspondent bien à vos besoins
  - o et connaître les recommandations techniques qu'il vous conseillera : dépose de l'ancien isolant, mise en place d'un pare-vapeur avant la pose du nouvel isolant, etc.

**Pour diffusion sur réseaux sociaux de la collectivité** : vidéo d'une minute de l'Espace Info Energie du Rhône, synthétique et pédagogique sur ce sujet.



[https://www.youtube.com/watch?v=\\_6JSSLoAhSo](https://www.youtube.com/watch?v=_6JSSLoAhSo)

+ Flyer ci-joint